

CDEN du 20 septembre

Déclaration préalable de la F.S.U

Madame la Vice-présidente du Conseil Départementale, Madame la Directrice académique,

Les rentrées se suivent et malheureusement se ressemblent. Même jet d'annonces continu, avec en ligne de mire la fonction publique dans son ensemble. La fuite organisée du projet de CAP22 est à cet égard éclairant.

Pour l'Éducation, si ce CDEN est consacré au budget des collèges, il ne faut pas oublier pour autant les collègues mobilisés dans le 1^{er} degré (notamment face à la suppression des aides administratives des directrices et directeurs d'école ou encore le nombre insuffisant d'AVS) comme dans le 2d degré (classes surchargées, manque de moyens en vie scolaire) ou encore les recalés de Parcoursup ou les doublants de terminale obligés d'accepter des places avec des options qui n'étaient pas les leurs.

Pour les collègues enseignant en collège, les nouveaux programmes sortis le 26 juillet et applicables à la rentrée témoignent de la considération que porte le ministre à la profession. Comme sa proposition d'augmenter les heures supplémentaires : l'enquête réalisée cette année par ses propres services montre une moyenne hebdomadaire de travail de 42h58. Comment s'étonner d'une crise des vocations soigneusement entretenue ! Quant à la promesse de sanctuarisation de l'école, elle vient de voler en éclat. Les suppressions de postes vont accompagner une forte poussée démographique. Cette année 34 000 collégiens de plus sont arrivés au niveau national, en attendant les 38000 de la prochaine rentrée. Le budget des collèges est particulièrement important dans ce contexte de pic démographique.

Pourtant, dans les Hauts-de-Seine, les moyens alloués par élève n'ont pas augmenté : ils sont au même niveau qu'il y a quatre ans !

Si le budget total semble en effet en augmentation, en raison de la croissance démographique (+ 800 élèves environ dans les collèges des Hauts de Seine) dans la réalité, les forfaits par élève retenus notamment concernant les crédits pédagogiques, ne connaissent aucune augmentation et ce pour la 8^{ème} année consécutive. Compte tenue de l'inflation, soit à peu près 6% sur la période considérée, les moyens alloués sont donc en baisse. Cette tendance est dommageable car elle ne permet pas de faire bénéficier les élèves des meilleures conditions matérielles pour réussir.

De plus, le département semble avoir choisi de diminuer sa contribution aux voyages scolaires en ne finançant plus qu'un voyage scolaire « culturel » par établissement contre 2 précédemment.

Ces choix budgétaires participent à l'aggravation des inégalités sociales, en particulier dans les établissements REP et REP+ qui sont les plus fragiles socialement.

Par ailleurs, dans les documents il n'y a aucune indication relative à l'EPS. L'année dernière la même chose s'était produite et les informations que nous devions avoir sur les coûts de location de gymnase et d'autres installations (stade, piscine) ne nous ont jamais été communiquées.

Enfin comme l'an passé il n'y a aucune élément précis sur les effectifs retenus par la collectivité territoriale – c'est pourtant une demande de la FSU depuis de nombreuses années.

L'éducation pour tous est un défi. Le Snes-FSU, le Snep-FSU revendiquent des moyens à la hauteur des besoins. La FSU continuera de se battre pour une école démocratique au service de tous les élèves et pour la défense de la Fonction publique.